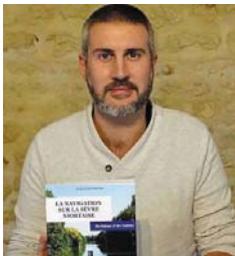


# DEUX-SÈVRES

## Quand la Sèvre était navigable

Archiviste à Niort, Guillaume Porchet est l'auteur d'un livre intitulé « La navigation sur la Sèvre niortaise, des bateaux et des hommes ». Un bel ouvrage à l'approche de Noël.



Guillaume Porchet, archiviste et diplômé d'histoire moderne. PHOTO: SD

Diplômé d'histoire moderne, archiviste (il travaille aux Archives départementales à Niort), installé avec sa famille à Villiers-en-Plaine, Guillaume Porchet s'est intéressé à la navigation sur la Sèvre niortaise.

Logiquement, le livre qu'il a publié aux éditions du Centre vendéen de recherches historiques (25 €) s'intitule : « La navigation sur la Sèvre niortaise, des bateaux et des hommes ». Où l'on redécouvre que la Sèvre navigable de Niort à l'océan a été une réalité bien avant qu'elle ne devienne un grand projet à l'ère contemporaine.

« Le ferroviaire a sonné le glas de la navigation »

GUILLAUME PORCHET  
Archiviste et historien

Comment l'idée de ce livre est-elle née ? « En 2012-2013, j'ai eu à classer un fonds très riche des Ponts et Chaussées des Deux-Sèvres. Pour moi qui vis à Villiers-en-Plaine, dont la maman est originaire de Coulon, c'était pain béni ».

Dans ce fonds, Guillaume Porchet retrouve moult photos et documents sur les bateaux à moteurs et gabarres qui sillonnaient le fleuve depuis qu'un décret de Napoléon de 1808 avait donné à Niort toute la compétence de l'entretien et l'aménagement de la Sèvre niortaise et son bassin, des Deux-Sèvres à la Charente-Maritime en passant par la Vendée.



Vers 1865, le port de Niort se trouvait à l'emplacement de l'actuelle place du Port. Ce n'est que plus tard qu'il a été transféré à la Cale du Port devant les Ets Boinot. PHOTO: DR

Cette compétence perdue mais les gros bateaux à moteur et les gabarres qui transportaient les denrées alimentaires ont disparu avec l'apparition du chemin de fer.

« On était dans les années 1856-1857, la ligne ferroviaire Poitiers - La Rochelle, construite en deux tronçons, Poitiers - Niort puis Niort - La Rochelle a sonné le glas de la navigation sur la Sèvre. Il y a eu un petit sursaut au moment de la première guerre mondiale quand les trains ont été réquisitionnés pour l'Armée. Le fleuve a alors retrouvé sa fonction de voie de transport. Après le conflit, ne restait plus que quelques bateaux de plaisance qui remontaient le fleuve avant que leur nombre ne se réduise à peu de chagrin ».

Guillaume Porchet note avec nostalgie : « On retrouve encore un peu de ces petits bateaux de plaisance entre l'Océan et Marans, un petit peu moins jusqu'à Damvix, et plus du tout jusqu'à Niort ».

Que sont devenus les anciens bateaux ? « Ils ont souvent servi à barder une grange ou un hangar. On retrouve le passé navigable glorieux

de la Sèvre Niortaise dans les petits ports qui ont été récemment réhabilités comme Coulon, Magné, Damvix, Arçais. C'est tout ce qu'il reste, avec quelques écluses, de la grande époque de la Sèvre niortaise ».

Guillaume Porchet croit-il à un retour de l'histoire et une Sèvre redevenue navigable ? « Oui, j'y crois même s'il y a toujours eu un problème avec les niveaux d'eau. Il y a cent ans, il fallait déjà un niveau d'eau d'1,30-1,40 m pour permettre la circulation de grands bateaux. Quand on sait qu'il y a désormais des sécheresses

régulières l'été, on se dit que cela va être difficile de faire retrouver au à la rivière tout son lustre navigable du début du siècle dernier ».

Laurent REGNIER

« La navigation sur la Sèvre niortaise, des bateaux et des hommes » par Guillaume Porchet, éditions du CHVR, 325 pages illustrations inédites. 25 €. Points de vente habituels ou 02 51 47 74 49.

Disponible dans les points de vente habituels ou au 02 51 47 74 49.

### A SAVOIR

## Des subventions votées

Le projet Sèvre navigable - tourisme fluvial sur la Sèvre niortaise suit son cours. La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le Parc naturel régional du Marais poitevin. Lors de sa dernière assemblée, le Conseil d'agglomération du Niortais a

voté une somme de 168 599 € pour participer à l'aménagement de pontons à la Roussille, Magné, Coulon et Arçais. Elle a également voté 85 183,38 € pour participer à la fabrication de deux bateaux habitables zéro émission de gaz à effet de serre.